

# *J'ai reçu des fleurs aujourd'hui...*

*J'ai reçu des fleurs aujourd'hui...*

*Ce n'était pas mon anniversaire ni un jour spécial*

*Nous avons eu notre première dispute hier dans la nuit*

*et il m'a dit beaucoup de choses cruelles qui m'ont vraiment blessées.*

*Je sais qu'il est désolé et qu'il n'a pas voulu dire les choses qu'il m'a dites parce qu'il m'a envoyé des fleurs aujourd'hui.*

*J'ai reçu des fleurs aujourd'hui.*

*Ce n'était pas notre anniversaire ni un autre jour spécial.*

*Hier, dans la nuit, il m'a poussé contre un mur et a commencé à m'étrangler.*

*Ça ressemblait à un cauchemar, je ne pouvais croire que c'était réel.*

*Je me suis réveillée ce matin le corps douloureux et meurtri.*

*Je sais qu'il est désolé parce qu'il m'a envoyé des fleurs aujourd'hui.*

*J'ai reçu des fleurs aujourd'hui*

*et ce n'était pas la fête des mères ni un autre jour spécial*

*Hier dans la nuit, il m'a à nouveau battu, c'était beaucoup plus violent que les autres fois. Si je le quitte, que deviendrais-je?*

*Comment prendre soin de mes enfants?*

*Et les problèmes financiers?*

*J'ai peur de lui mais je suis effrayée de partir. Mais je sais qu'il est désolé parce qu'il m'a envoyé des fleurs aujourd'hui.*

*J'ai reçu des fleurs aujourd'hui.*

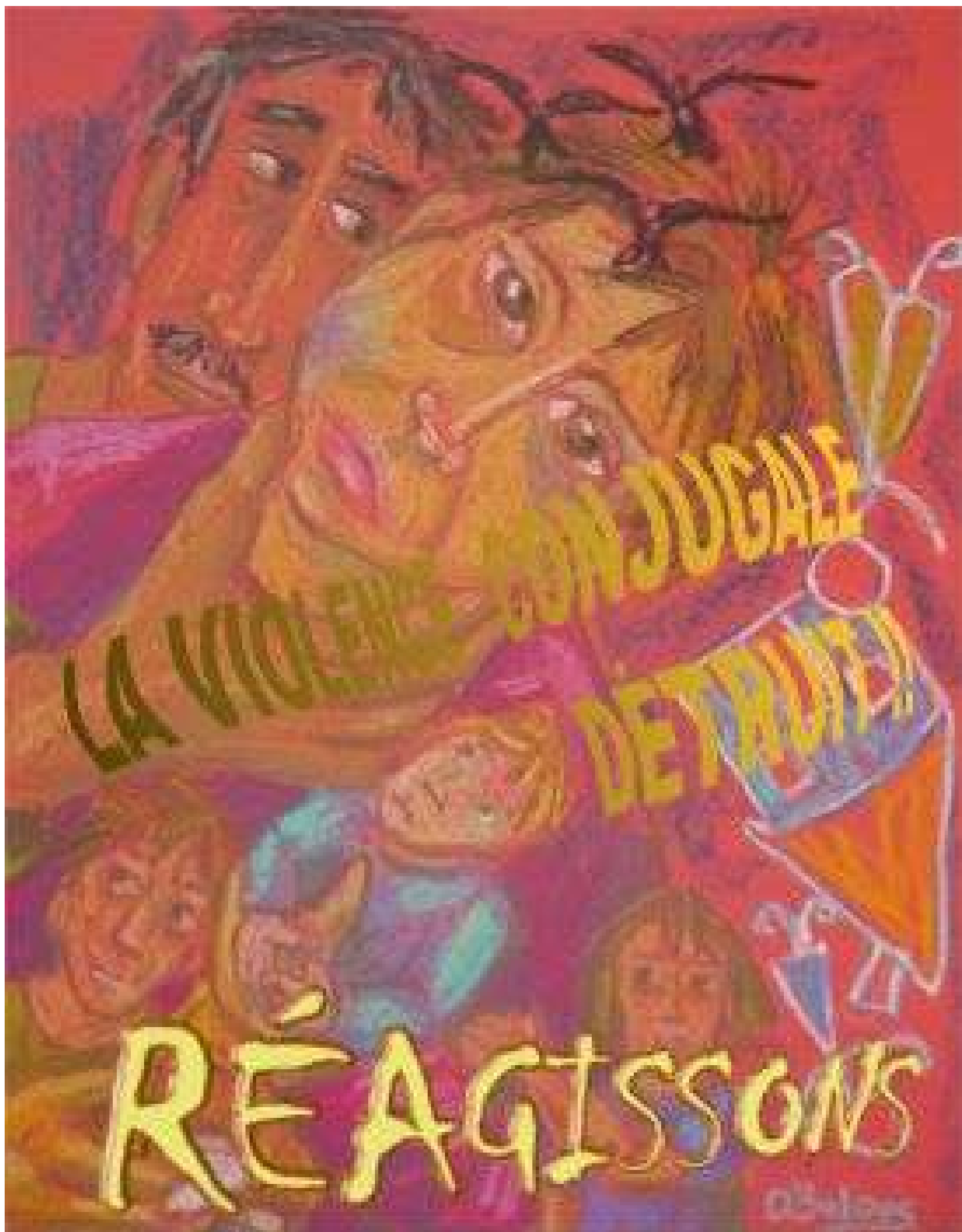
*Aujourd'hui, c'est un jour très spécial, c'était mes funérailles.*

*Hier dans la nuit, il m'a finalement tué.*

*Il m'a battu à mort.*

*Si seulement j'avais trouvé assez de courage pour le quitter, je n'aurais pas reçu des fleurs aujourd'hui...*

La réalisation de ce poster est rendue possible grâce à Claude Tremblay, artiste peintre de Lac-aux-Sables



Peinture réalisée par Mme Danielle Bolduc de Notre-Dame-de-Montauban



Peinture réalisée par Mme Danielle Bolduc de Notre-Dame-de-Montauban

# Connaissez-vous le Centre de Femmes de Mékinac ?

Hebdo Mékinac Des Chenaux - Le 25 janvier 2003

Depuis maintenant trois ans, le Centre de femmes de Mékinac propose des activités et oeuvre à l'amélioration de la qualité de vie des femmes de notre territoire. Bien que plusieurs de nos actions visent à contrer la violence faite aux femmes, un centre de femmes, c'est avant tout une ressource qui offre des services à toutes les femmes de la région peu importe leur statut social. C'est aussi un lieu d'accueil chaleureux où les femmes peuvent se rassembler afin d'échanger, un lieu où l'on ne juge pas, un lieu où l'on écoute et tente d'aider et de comprendre; le tout dans la confidentialité. C'est également un lieu de réflexion, d'informations, de formations, d'actions concertées avec d'autres groupes afin de favoriser le plein épanouissement des femmes dans leur milieu.

Parmi les buts poursuivis par le Centre de Femmes, nous retrouvons : tisser des liens, apprendre à se connaître, à s'affirmer, à s'accepter telle que l'on est, à respecter nos différences, à développer une confiance en soi et une solidarité entre nous.

Nous sommes des agentes de changement social dans notre milieu et ce, dans le but de favoriser l'implication des femmes à tous les niveaux.

Le Centre est là pour toutes les femmes de la MRC de Mékinac sans aucune discrimination. C'est votre Centre !

Cette année, le Centre de Femmes de Mékinac a reçu un appui financier de Stratégie nationale sur la sécurité et la prévention du crime. Le projet présenté vise à initier une campagne de sensibilisation à la violence, tout en améliorant les services et l'accès aux services en matière de violence faite aux femmes et aux filles du territoire de la MRC de Mékinac. Ainsi dans les semaines qui vont suivre, des chroniques vous seront présentées abordant différents sujets reliés à la violence. Les formes de violence, les conséquences, la prévention feront partie de ceux-ci. En attendant voici quelques statistiques concernant la violence.

Saviez-vous que ?

Avec 662 victimes par 100 000 femmes âgées de 12 ans ou plus, la Mauricie se plaçait en 1998 au 12<sup>ième</sup> rang des régions administratives du Québec pour les actes de violence signalés aux corps policiers. Quarante-deux pour cent de ces actes ont été perpétrés par un conjoint, un ex-conjoint ou un ami intime. Cette proportion dépassait légèrement la moyenne québécoise (39%).

Dans l'ensemble du Québec, 93% des actes de violence portés envers les femmes ont été commis par des personnes qui faisaient partie de l'entourage immédiat de la victime.

Plusieurs jeunes filles du secondaire connaissent la violence dans leurs relations amoureuses et refusent généralement d'en parler à qui que ce soit.

Un jeune sur quatre, ainsi que des adultes, pensent que de serrer le bras d'une fille sans laisser de marques n'est pas vraiment violent.

La semaine prochaine, nous verrons les différentes formes de violence...

# La violence détruit... Réagissons !

Hebdo Mékinac Des Chenaux - Le 1er février 2003

Si la violence en général touche autant les hommes que les femmes, la violence conjugale est un phénomène dont les femmes sont surtout victimes. La violence dans les fréquentations désigne toute attaque sexuelle, physique ou psychologique infligée délibérément par un partenaire à la personne qu'il fréquente. Cette définition nous convainc que toutes les formes de violence sont nuisibles et doivent être prises au sérieux.

Il y a violence conjugale quand un homme tente de contrôler le comportement de son épouse, de sa conjointe ou de sa compagne. La violence conjugale est un emploi abusif de pouvoir, qui se sert des liens de l'intimité, de la confiance et de la dépendance entre un homme et une femme pour placer cette dernière dans un état d'inégalité, d'impuissance et d'insécurité. La violence conjugale peut toucher toutes les femmes ainsi que les jeunes filles. Elle peut prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

La violence physique est la forme de violence la plus évidente. Elle porte atteinte à l'intégrité physique de la victime de quelle que façon que ce soit (tapes, coups, strangulation, brûlures, poussées, etc.). Elle peut conduire jusqu'à la mort. Elle laisse des marques autant psychologiques que physiques chez la personne qui la subit.

La violence sexuelle est définie comme étant tout contact sexuel non désiré. Le recours à la force ou au chantage pour obliger un ou une partenaire à avoir des relations sexuelles est utilisé. Le viol et la tentative de viol font évidemment partie de cette forme de violence. Elle se manifeste aussi par des plaisanteries et des insultes à caractère sexuel, par des attouchements indésirables ainsi que par toutes formes de harcèlement sexuel.

La violence psychologique, à l'instar de l'abus sexuel ou de la violence physique, varie en intensité et ses conséquences sont diverses. Que ce soit insulter son ou sa partenaire, le ou la rabaisser, le ou la menacer, le ou la terroriser, détruire ses biens, l'isoler de ses ami(e)s et / ou de sa famille, se montrer très possessif, démontrer une jalousie extrême, ce sont tous des comportements représentant la violence psychologique. Le but étant toujours d'exercer un contrôle sur l'autre personne.

La violence verbale consiste à humilier l'autre par des messages méprisants, blessants, d'intimidation ou de menaces. Il arrive aussi qu'on fasse des reproches injustifiés, de fausses accusations d'infidélité.

Une personne peut être victime de plusieurs formes de violence. Il est rare que la violence conjugale soit un incident isolé. En général, elle fait partie d'un cycle d'abus ou d'actes violents, suivi d'une "lune de miel", puis d'une période de nouvelles tensions menant à un autre éclatement de violence. La personne qui la subit se sent souvent démunie, seule et a une faible estime d'elle-même, elle a besoin d'aide et de soutien pour briser ce cycle de la violence.

(Source Santé Canada, Centre national d'information sur la violence dans la famille)

Quelles que soient les formes de violence utilisées, elles sont toutes dommageables et inacceptables !

La semaine prochaine, nous verrons les différents comportements violents et tenterons de les comprendre...



# Les comportements violents, tentons de les comprendre...

Hebdo Mékinac Des Chenaux - Le 8 février 2003

Tout d'abord, il faut admettre que la personne qui commet un acte violent est responsable de son comportement.

Certaines caractéristiques sont présentes chez l'homme agresseur. On dit que c'est, habituellement, un homme qui a une faible estime de lui, qu'il est isolé et a peu de vrais amis. Il a été violenté ou témoin de violence dans sa famille. C'est quelqu'un de jaloux et contrôlant, il est très dépendant affectivement et émotionnellement de sa partenaire, il a très peur qu'elle le quitte, mais s'efforce de projeter une image d'indépendance. Il règle ses difficultés par la violence et blâme les autres de ses pertes de contrôle. C'est un homme qui a une conception rigide du rôle de l'homme et de la femme.

L'homme violent se retrouve dans tous les milieux socio-économiques. Il n'est pas nécessairement une "brute" et possède souvent une bonne image sociale.

Il n'est pas évident pour un individu de reconnaître qu'il a un comportement violent. Voici quelques questions que l'on peut se poser :

Suis-je capable d'exprimer mes sentiments et mes besoins ?

Suis-je capable d'exprimer d'autres sentiments que ma colère et ma haine ?

Est-ce que je respecte le droit à ma partenaire d'être différente, de prendre ses propres décisions ?

Suis-je capable de me fâcher sans devenir violent verbalement, psychologiquement ou physiquement ?

M'arrive-t-il de la menacer pour obtenir ce que je veux ? Par exemple : menacer de la quitter... menacer de la frapper... menacer de me suicider... menacer de lui couper les vivres...

Malheureusement, une minorité d'hommes à caractère violent vont reconnaître leur problème et vont accepter de suivre une thérapie. Habituellement, un homme va décider de faire la démarche lorsque sa partenaire l'a quitté ou est en voie de le quitter. Lors de la thérapie, l'homme est amené à discuter de son agressivité, de son impulsivité en vue d'une amélioration personnelle. On l'aide également à développer une communication plus efficace mais aussi une résolution de conflit plus constructive. Bref, l'homme va chercher des outils pour s'améliorer en tant qu'individu et dans sa relation de couple.

Est-ce qu'un homme violent peut changer ?

Oui, il peut changer mais s'il obtient de l'aide et s'il accepte de travailler très fort durant sa démarche. Le fait de demander de l'aide constitue un premier pas, un pas énorme, vers le changement. Par la suite, tout dépendra de sa motivation et de sa tenacité à poursuivre ses efforts pour changer son comportement violent et contrôlant.

Il existe en Mauricie, un organisme-ressource pour les hommes à caractère violent et contrôlant. Il s'agit de l'Accord-Mauricie, situé à Trois-Rivières. Une thérapie est dispensée à Shawinigan. Le numéro de téléphone pour les rejoindre est le (819) 693-5264.

La semaine prochaine, nous verrons les conséquences de la violence...

# Les conséquences de la violence chez la victime ainsi que sur son entourage.

Hebdo Mékinac Des Chenaux - Le 15 février 2003

La violence conjugale n'est pas sans avoir des conséquences chez la victime, l'agresseur, les enfants...

Pour la femme victime, les années de vécu de violence laissent de terribles séquelles dans le corps et dans le coeur. Elle se sent diminuée, a peu d'estime d'elle-même, manque de confiance en elle, n'arrive plus à prendre de décisions, s'isole socialement. Elle se sent souvent fatiguée, épuisée, vidée, dépressive; elle n'a plus le goût de rien, certaines ont des idées suicidaires. Elle a souvent des troubles de sommeil et de santé. Les répercussions associées à la violence ne sont jamais anodines chez les femmes qui vivent la violence. C'est toujours une personnalité entière qui est ébranlée. Quelles que soient les circonstances et le type de violences subies, les femmes ressentent honte et culpabilité. Il y a bien sûr les conséquences physiques telles que douleurs chroniques, maladies transmises sexuellement, membres cassés qui peuvent conduire jusqu'à la mort. La violence envers les femmes ou même la menace de la violence a principalement comme conséquence de maintenir les femmes dans un état de peur ou de vulnérabilité.

La personne qui exerce la violence conjugale peut ressentir la peur que sa relation de couple se termine, une réelle et pénible culpabilité et un manque de confiance en elle. De plus, la violence entraîne souvent des problèmes judiciaires (interventions policières, comparutions au tribunal, incarcération ou prison, suivis de probations, dossiers criminele). Elle amène aussi l'échec du couple, une baisse des liens affectifs et des rapports sexuels, une perte d'emploi, des jugements défavorables de la part de l'entourage, une diminution du droit de visite des enfants et l'isolement graduel de l'agresseur.

La violence conjugale n'est pas sans conséquences pour les enfants. En plus de la possibilité que les enfants soient ou deviennent eux-mêmes victimes de violence, les enfants qui grandissent dans un tel contexte vivent les tensions, la peur et la confusion reliées à cette situation. Ils sont donc eux-mêmes victimes de violence émotive. L'insécurité, le manque d'estime de soi, le peu de confiance en soi sont alors des conséquences reliées directement au vécu de la violence à l'âge adulte. Ils peuvent avoir tendance à recourir à la violence pour résoudre les problèmes.

Les personnes âgées sont parfois aussi victimes de violence. Cela se traduit par de l'abus, des mauvais traitements qui peuvent prendre la forme de négligence. Par exemple : privation de nourriture, d'un abri convenable, de vêtements, de soins médicaux, d'argent ou de biens. L'abus peut également être de nature psychologique : être ridiculisé par les enfants, être menacé d'abandon. Les conséquences de cette violence sont : une détérioration générale de l'état de santé, confusion, dépendance, peur, dépression et désespoir, isolement, solitude, insomnie et même, des tendances suicidaires.

La personne qui subit de la violence a besoin d'aide pour s'en sortir, a besoin qu'on l'écoute. Portons une attention à notre entourage.

Peut-on prévenir la violence ? C'est ce que nous verrons la semaine prochaine.

# Ne soyons pas complices de la violence... réagissons !

Hebdo Mékinac Des Chenaux - Le 22 février 2003

Pour prévenir la violence conjugale, chaque personne doit faire sa part. Qu'il s'agisse de violence faite aux femmes, aux enfants, aux personnes âgées, etc. Elle est inacceptable ! Il est donc important de la dénoncer, de se sentir concerné en tant qu'individu, en tant que société. On remarque une banalisation de la violence, un haut niveau de tolérance à l'égard de la violence en général et de celle faite aux femmes en particulier, peut-être est-ce dû aux véhicules médiatiques porteurs de violence, de stéréotypes et de sexisme : les vidéoclips, la pornographie, les romans à l'eau de rose ( ex. Harlequins), etc. L'éducation faisant la promotion de rapports égalitaires entre les hommes et les femmes est donc à souhaiter.

Soyons conscients que chaque jour : une voisine se fait tabasser par son mari... un enfant se fait brasser à mort... un homme frappe et humilie sa femme devant les enfants... un grand-père abuse de sa petite fille... un gars bat sa blonde qui veut le quitter... une personne âgée se sent abandonnée... un patron harcèle sa secrétaire... un homme viole une inconnue...

Une façon d'aider ces victimes est avant tout de les écouter, de les croire lorsqu'elles se confient à nous, de les soutenir, de les encourager à dénoncer, de les informer des services et ressources disponibles dans leur milieu.

Peut-on prévenir la violence conjugale ?

Oui c'est possible d'éviter d'en être une victime. Il existe ce qu'on appelle des facteurs de protection. L'estime de soi en fait partie. On retrouve trois composantes importantes pour avoir une bonne estime de soi, soit : le respect de soi, la confiance en soi et l'affirmation de soi. Si je me respecte, je n'accepterai pas de subir de la violence, les propos abaissants, les insultes, je n'accepterai pas que l'on touche à mon intégrité. Si j'ai confiance en moi, en mes forces, mes capacités, je me sentirai moins vulnérable. Si je m'affirme, que je prends ma place, que j'exprime mes besoins, je ne laisserai pas une autre personne m'envahir. Et je n'accepterai pas qu'une autre personne tente de me contrôler.

Agir pour s'en sortir !

Dire non à la violence conjugale c'est commencer par : reconnaître la violence conjugale pour ce qu'elle est, soit un abus de pouvoir; c'est de se sentir concerné lorsqu'une personne de mon entourage est victime de violence; c'est de soutenir concrètement la victime dans le respect de ses choix.

Passer à l'action pour la victime c'est dire non à la violence soit : en ne restant pas seule, en osant en parler, en s'informant de ses droits, en recherchant du support auprès de personnes sensibilisées à ce problème, en contactant les policiers pour assurer sa protection et celle de ses enfants.

Nous vous ferons connaître les ressources du milieu avec la dernière chronique de la semaine prochaine...



# Tu es victime de violence ? Tu connais une personne qui en est victime ? Tu as des questions ?

Hebdo Mékinac Des Chenaux - Le 1er mars 2003

Voici les ressources disponibles en matière de violence conjugale dans Mékinac et une brève description des services qui y sont offerts.

Centre de Femmes de Mékinac	(418) 289-2588 Ligne d'écoute : (418) 289-2422 ou Sans frais 1-866-666-2422
Services offerts :	Accueil et référence; écoute téléphonique; relation d'aide; formation Antidote (portant sur l'estime de soi); prévention; sensibilisation.
La Séjournelle	(819) 537-8348 SOS Violence conjugale : 1-800-363-9010
Services offerts :	Hébergement (femmes avec ou sans enfants); services cliniques (avec ou sans hébergement); ligne d'urgence 24 / 7; interventions à court, moyen et long terme; services accompagnement (judiciaire, médical, etc.); prévention; sensibilisation; formation.
Accord Mauricie Inc.	(819) 693-5264
Services offerts :	Évaluation des clients en regard des comportements contrôlants et violents; thérapie de groupe; suivi post-thérapie; prévention; sensibilisation; conférences.
Centre de Santé et de Services Sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan	(418) 365-7555 Info Sociale 24 / 7 : (418) 365-7555
Services offerts :	Accueillir les personnes qui demandent de l'information ou de l'aide; évaluation; intervention de crise; intervention psychosociale; Suivi thérapeutique à court, moyen ou long terme; dépistage.
Sûreté du Québec	(418) 365-4365 ou 911
Services offerts :	Intervention de crise; protection des personnes menacées; arrestation des suspects; traduire devant les tribunaux; inscription des plaintes; lorsqu'un suspect de violence conjugale est libéré, informer la victime des conditions de remise en liberté de l'accusé; renseigner les victimes sur les ressources d'aide existantes.
CALACS Centre d'Aide et de Lutte Contre les Agressions à Caractère Sexuel	(819) 373-1232
CAVAC Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels de la Mauricie - Centre du Québec	(819) 373-0337 ou Sans frais : 1-888-55CAVAC

N'hésitez pas à appeler, nous sommes là pour vous !

Voilà, il s'agit de la dernière chronique d'une série de 6. Nous espérons avoir suscité votre intérêt et votre désir de dénoncer des situations de violence. Nous, du Centre de Femmes de Mékinac, travaillons dans le but d'améliorer les conditions de vie des femmes, nous avons besoin de votre appui, de votre soutien afin d'atteindre notre but. Dans la poursuite de notre projet de sensibilisation à la violence, nous vous invitons à venir voir une pièce de théâtre qui s'intitule : "Coup de velours dans un gant de fer" le vendredi le 25 avril à 20h00 à l'auditorium de l'école secondaire Paul Lejeune. Billets en vente à votre Centre de Femmes de Mékinac et à la porte le soir de la représentation.

### Pour mieux comprendre et lutter contre la violence

Royal Saint-Arnaud

Sainte-Thècle

Au cours de la présente année, le Centre de femmes de Mékinac (CFM) de Sainte-Thècle, entend utiliser différentes interventions dans le but de sensibiliser la population sur la violence faite aux femmes et aux filles du territoire de Mékinac.

On veut aussi améliorer les services et l'accès aux services en cette matière en les faisant mieux connaître. Pour y parvenir des outils d'information destinés à la population et aux intervenants ont été minutieusement préparés.

Le Centre de femmes de Mékinac et ses partenaires veulent atteindre leurs objectifs par des affiches, des dépliants de sensibilisation, de l'information et de la prévention afin de démystifier le sujet de la violence faite aux femmes et aux filles.

"Il faut que la collectivité réalise que même en milieu rural la violence faite aux femmes et aux filles ça existe et qu'il ne faut pas fermer les yeux sur ce problème", fait remarquer la coordonnatrice du CFM, France Déry.

Pour illustrer la démarche, on a fait notamment appel à trois artistes de la région de Mékinac. Les peintres Suzanne Béland d'Hervey Jonction, Claude Tremblay de Lac-aux-Sables et Danielle Bolduc de Notre-Dame-de-Montauban ont réalisé des oeuvres que l'on retrouve sur des affiches et sur la première page du répertoire des ressources en matière de violence conjugale dans Mékinac.

Des thèmes évocateurs et saisissants tels "La violence conjugale détruit! Réagissons" et "L'amour ça devrait pas faire mal... Parles-en!" se retrouvent sur les affiches qui seront distribuées dans la population et dans les écoles.

De plus, un "théâtre forum" veut agir à titre préventif auprès du monde étudiant du secondaire I à V de l'école Paul-Le Jeune de Saint-Tite. Par des rencontres avec les intervenants et les jeunes, par le moyen de tables rondes, un scénario sera alimenter par leurs propos.

Auteur, metteur en scène et tenant le rôle d'un père violent, Serge Baril, explique que le théâtre forum servira alors de tribune aux spectateurs qui auront le goût de s'impliquer concrètement, de se mobiliser et d'intervenir au niveau de la violence faite aux femmes et aux filles.



Tout au long de l'année, de l'information sera acheminée au public et dans le milieu scolaire. Le premier numéro du bulletin "La violence c'est assez" destiné aux jeunes est déjà disponible. On y révèle notamment que 10% des jeunes filles connaissent la violence dans leurs relations amoureuses et un bon nombre d'entre elles n'osent pas en parler à qui que ce soit.

## Hebdo Mékinac / Des Chenaux 25 janvier 2003

### La violence conjugale ? Non merci !

Marie Eve Veillette

Sainte-Thècle

En lançant le “Répertoire des ressources en matière de violence conjugale dans Mékinac”, mardi dernier, le Centre de Femmes de Mékinac a voulu faire savoir à tous ceux et celles qui côtoient de près ou de loin ce type de violence qu'il existe plusieurs moyens d'atténuer les effets destructeurs qui en découlent.

Ce projet s'insère dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à la problématique de la violence conjugale que le Centre de Femmes a mise sur pied. Diverses démarches ont d'ailleurs été entreprises pour faire de cette campagne un succès sur toute la ligne : rédaction de documents informatifs et préventifs destinés aux jeunes et aux adultes; conception d'affiches; partenariats avec d'autres ressources venant en aide aux personnes victimes de violence; etc.

L'organisme a profité du lancement du Répertoire pour dévoiler aux médias le fruit de son travail amorcé en avril 2002. Pour l'occasion, il avait invité les trois artistes peintres ayant collaboré à la réalisation des oeuvres qui figurent sur les affiches promotionnelles et sur la page couverture du Répertoire. Ces artistes ont expliqué de vive voix leur vision respective de la violence conjugale.

“Dans mon tableau, j'ai voulu démontrer que sortir de la violence mène à la découverte des merveilles qui nous entourent”, relatait Mme Suzan Béland, dont l'oeuvre, qui illustre la jaquette du Répertoire, représente un ciel coloré et lumineux révélant quelques arbres encore fragiles..

De son côté, Mme Claude Tremblay a plutôt mis l'accent sur l'espoir : “Ma peinture montre qu'il est possible, pour la personne qui se libère de la violence conjugale, d'aspirer à vivre enfin une belle relation amoureuse”. Sa réalisation sert de toile de fond à un magnifique poème anonyme intitulé “J'ai reçu des fleurs aujourd'hui”, envoyé il y a quelque temps au Centre de Femmes.

Madame Danielle Bolduc a quant à elle illustré, à travers deux tableaux évocateurs, l'amère déception d'une adolescente et d'une mère de famille victimes de violence : “Souvent, les personnes violentées croient à tort que leur conjoint va changer. Je souhaite que mes toiles, reproduites sur les affiches promotionnelles de la présente campagne du Centre de Femmes, suscitent des réactions chez ces personnes et leur entourage”.

#### Une campagne “choc”

Au cours des prochaines semaines, toutes les familles de la MRC de Mékinac vont recevoir dans leur boîte aux lettres un dépliant informatif sur la violence conjugale, incluant une liste des différentes ressources mises à leur disposition.

Les gens pourront également lire, dans les pages de L'Hebdo Mékinac-Des Chenaux, une chronique de Julie Goyette, intervenante au Centre de Femmes, durant six semaines consécutives.

Finalement, l'organisme présentera, en collaboration avec l'auteur et metteur en scène Serge Baril, une pièce de théâtre interactive traitant de la violence conjugale le 25 avril prochain à l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite.

La réalisation de cette campagne de sensibilisation, qui aura coûté environ 32 000\$ à terme, a été rendue possible grâce à l'appui financier de la “Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime”.



Femmes de Mékinac lance une campagne de sensibilisation à la violence conjugale. Pour l'appuyer dans son projet, elle a fait appel au talent de trois artistes de la région, à savoir Suzan Béland, de Lac-aux-Sables, Claude Tremblay, de Lac-aux-Sables, et Danielle Bolduc, de Notre-Dame-de-Montauban. Elles entourent ici Mme France Déry, coordonnatrice de Femmes de Mékinac. (Photo : L'Hebdo, Marie-Ève Veillette)



## Mot du metteur en scène

Dans la vie, plusieurs choses nous échappent, soit par inattention, distraction ou tout simplement par désintérêt. Parfois c'est un mot, un geste ou un regard qui devient l'enfer d'une personne que nous côtoyons au quotidien. La banalité de l'individualisme est si grande qu'un tout devient un rien, et un rien devient dérisoire de s'y intéresser.

*Coup de velours dans un gant de fer* est une fenêtre sur cette dérision. Cette pièce est l'oeil ouvert sur la vulgarisation gratuite de la cruauté envers les femmes et les jeunes filles. Bref, une sensibilisation à la violence sous toutes ses formes.

J'espère que l'interactivité du spectacle vous donnera l'opportunité de dénoncer ou de prendre position sur ce thème, qui trop souvent est oublié.

Bonne soirée

Serge Baril